



le premier traité international destiné à réduire la consommation de tabac entre en vigueur dimanche

Rubrique : actualités - Date : vendredi 25 février 2005

L'AFP annonce que le **premier traité international destiné à réduire la consommation de tabac entre en vigueur dimanche** et rappelle que ce traité, avait été adopté en mai 2003 par 192 pays membres de l'OMS. Soulignant qu'il s'agit d'une convention cadre visant à interdire la publicité pour les cigarettes et à limiter l'usage du tabac dans les lieux publics, l'agence précise qu'il s'agit du premier traité international en matière de santé publique élaboré sous les auspices de l'OMS. D'après l'agence, la convention approuvée à l'unanimité des 192 pays membres, a été ratifiée par 57 pays à la date du 23 février. (Elle devait entrer en vigueur 90 jours après sa ratification par 40 Etats membres). Elle prévoit des interdictions complètes sur la publicité en faveur du tabac, des augmentations des prix et des taxes, des mises en garde sur les produits du tabac, des mesures contre le tabagisme passif ainsi que la mise en Suvre de mesures législatives pour interdire de fumer dans les lieux publics et au travail. L'agence qui indique que le tabac fait chaque année 4,9 millions de mort, un chiffre qui doublera dans les 25 prochaines années si rien n'est fait, rapporte que si le rythme actuel se maintient le nombre de fumeurs dans le monde devrait passer de 1,3 milliard à 1,7 milliard, avec un tabagisme qui affecte de plus en plus les pays en développement et les populations pauvres.